



Conseil d'établissement de l'école primaire Pointe-Claire Le mardi 18 octobre à 18h45	
	<p>PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école primaire Pointe-Claire, tenue à la bibliothèque, 93, rue Douglas-Shand, Pointe-Claire, <u>le mardi 18 octobre 2022 à 18h45.</u></p> <p>Étaient présents : Mme Annie Thibault, représentante des parents Mme Marie-Claude Labbé, représentante des parents Mme Maude Lehoux, représentante des parents M Patrick Saint-Louis, représentant des parents M. Romain Nanta, représentant des parents Mme Louise Laberge représentante des enseignantes M Christian Sénéchal, représentant des enseignantes Mme Suzanne Chartrand, représentante du personnel de soutien</p> <p>Était absent : Katia Gagnon, enseignante</p> <p>Assistaient également : Mme Sophie-Caroline St-Hilaire, directrice, Mme Laura Catelina Morena, directrice adjointe</p>
Vérification du quorum et de la régularité de la séance	Vérification du quorum et de la régularité de la séance
Ouverture de la séance	Mme Sophie-Caroline St-Hilaire déclare la séance ouverte conformément à l'article 57 de la Loi sur l'instruction publique (LIP).
Questions du public	Aucune question.
1. Adoption de l'ordre du jour CE : 22/23-13	<p>SUR PROPOSITION DE Annie Thibault et Maude Lehoux, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel quel.</p> <p>1.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 2.DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE LA SÉANCE</p> <p>QUESTIONS DU PUBLIC</p> <p>3. DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022</p> <p>4.SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022</p> <p>5.CORRESPONDANCE</p> <p>6.NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p><u>7.ADMINISTRATION</u></p> <p>7.1BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 7.2NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2022-2023 7.3 APPROBATION D'ACTIVITÉS ET PARASCOLAIRES POUR 2022-2023 ET FRAIS AFFÉRENTS 7.4 APPROBATION DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT</p>

	<p>7.5 APPROBATION DES DÉPENSES OPP 7.6 UTILISATION DES LOCAUX SDG ET PARASCOLAIRE 7.7 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SDG</p> <p><u>8. RAPPORTS</u> 8.1 Rapport de la présidence du Conseil d'établissement 8.2 Rapport du délégué au comité régional de parents 8.3 Rapport de la direction 8.4 Mot de la responsable du service de garde 8.5 Mot des enseignants</p> <p><u>9. VARIA</u></p> <p><u>10. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE</u></p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE.</p>
<p>2. Désignation du secrétaire de la séance CE : 22/23-14</p>	<p>ATTENDU qu'il y a lieu de désigner un ou une secrétaire de la séance;</p> <p style="text-align: center;">SUR PROPOSITION DE <u>Annie Thibault</u> il est résolu à l'unanimité :</p> <p style="text-align: center;">De désigner <u>Christian Sénéchal</u> pour agir à titre de secrétaire pour la présente séance du Conseil d'établissement.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE.</p>
<p>Question du public 3 Dispense de lecture et approbation du procès-verbal du 13 septembre 2022 CE : 22/23 -15</p>	<p>ATTENDU que selon l'article 69, 3e alinéa, de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le Conseil d'établissement peut dispenser de lire le procès-verbal;</p> <p style="text-align: center;">ATTENDU qu'une copie a été remise à chaque membre dans le délai mentionné à l'article 69, 3e alinéa de la LIP, soit au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;</p> <p style="text-align: center;">SUR PROPOSITION DE <u>Louise Laberge et Maude Lehoux</u>, il est résolu à l'unanimité de dispenser de lire le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2022.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE.</p>
<p>4. Suivi au procès-verbal de la séance du 7 juin 2022</p>	<p>Aucun suivi. M. Nanta souligne une erreur dans les communiqués aux parents qui mentionnent Patrick Saint-Louis comme président du CÉ. Mme St-Hilaire communiquera un erratum.</p>
<p>5. Correspondance</p>	<p>Aucune correspondance</p>
<p>6. Rapport de l'OPP</p>	<p>Certaines demandes ont été refusées puisqu'elles cadraient dans le budget classe des enseignant (e)s.</p>
<p>7.1 Budget du CE 2022-2023 7.1 (suite) CE : 22/23-16</p>	<p>ATTENDU que le conseil d'établissement dispose d'un budget de 375 \$ pour l'année 2022-2023 ;</p> <p style="text-align: center;">SUR PROPOSITION DE <u>Marie-Claude Labbé et Maude Lehoux</u>, il est résolu à l'unanimité :</p>

	<p>D'utiliser le budget de 375 \$ alloué au conseil d'établissement afin de réaliser deux repas un en décembre et un en mai/juin.</p> <p>PROPOSITION ADOPTÉE</p>
<p>7.2 Normes et modalités 22-23 (information)</p>	<p>Les normes de 22-23 ont été approuvées</p> <p>Normes 23-24 : Un travail sera dorénavant fait par les enseignant (e)s en cours d'année afin que les normes et modalités soient déjà réalisées au début d'une nouvelle année scolaire. Ainsi, les normes et modalités de l'année scolaire 23-24 seront élaborées par les enseignant (e)s lors de la présente année scolaire (22-23).</p>
<p>7.3 Approbation d'activités parascolaires, sorties et activités pour 2022-2023</p> <p>CE : 22/23-17</p>	<p>ATTENDU que des membres du personnel ont soumis des demandes pour l'organisation d'activités diverses;</p> <p>ATTENDU que la recommandation de la direction de l'école;</p> <p>SUR PROPOSITION DE <u>Marie-Claube Labbé et Annie Thibault</u>, il est résolu à l'unanimité :</p> <p>D'approuver les demandes soumises pour l'organisation d'activités en 2022-2023, indiquées ci-dessous, ainsi que les frais afférents :</p> <ul style="list-style-type: none">• Voyage à Québec Date : juin 2023 Lieu : Québec Clientèle : groupes de 6e année Coût : entre 197\$ et 235\$ selon le nombre d'élèves qui participent. Les activités sportives seront payées par différentes mesures du MEQ Responsables : Les enseignants de 6e année• Randonnée au sanctuaire de Lourdes au Mont Rigaud Date : 13 juin 2023 Lieu : Mont-Rigaud Clientèle : groupes de 3e année Coût : le transport est payé par les mesures du MEQ Responsable : Isabelle Guarnaccia• Jeu de cachette Dates : 31 octobre 2022 Lieu : École Coût : aucun Clientèle : école Responsables : enseignants• Sport-Action Dates : 6 juin 2023 Lieu : Cegep Bois-de-Boulogne

	<p>Clientèle : 1e année Coût : couvert par les mesures Responsable : Karine Leblanc</p> <ul style="list-style-type: none">• Écomuseum Dates : 23 novembre 2022 Lieu : Ste-Anne de Bellevue Clientèle : groupes de 1e année Coût : couvert par les mesures Responsable : Marylène Laroche• Activités sportives - Patinage Dates : 5,8,12,14,19 et 22 décembre 2022 Lieu : Pointe-Claire Clientèle : groupes de 5e année Coût : S.O. Responsable : Carolina Martinez• Animation Audrée Poulin Dates : 3 avril 2023 Lieu : à l'école Clientèle : groupes de 5e année Coût : couvert par les mesures. Responsable : Carolina Martinez• Concert Jeunesse – Pelleteur de nuage à l'OSM Dates : 4 avril 2023 Lieu : OSM à Montréal Clientèle : groupes de 5e année Coût : couvert par les mesures Responsable : Rachida Zéroual• Sortie Plain Air – club de canotage de Pointe-Claire Dates : 5 et 8 juin 2023 Lieu : Lac St-Louis, Pointe-Claire Clientèle : groupes de 5e année Coût : couvert par les mesures Responsable : Stéphanie Bettez• Activité de fin d'année – Piscine à Cedar Parc Pool Dates : 15 et 19 juin 2023 Lieu : Pointe-Claire Clientèle : élève de 5e année Coût : couvert par les mesures Responsable : Rachida Zéroual
--	---

	<ul style="list-style-type: none">• Activité Stop Motion Dates : 6,8,13,15,20,22 février 2023 Lieu : école Clientèle : élève de 5e année Coût : couvert par les mesures Responsable : Rachida Zéroual • Cinéma d'Halloween – Levée de fonds Dates : 29 octobre 2023 Lieu : école Clientèle : élèves de l'école et 1 parent par famille Coût : billet 2\$ enfant et 3\$ parent, il aura aussi la vente de sucrerie au cout de 1 à 3\$ Responsable : OPP • Camp l'Étincelle Dates : 8 et 9 février 2023 Lieu : Laurentides Clientèle : élèves du groupe 403 Coût : 150\$ Responsable : Katia Chagnon • Activité Plain Air Dates : 18 avril 2023 Lieu : Parc du Bois de Liesse Clientèle : élèves de 1e année Coût : Coût couvert par les mesures du MEQ Responsable : Marylène Laroche • Théâtre Pauline Julien – Le Bain Dates : 1e mai 2023 Lieu : Cegep Gerald Godin Clientèle : élèves de 1e année Coût : Coût couvert par les mesures du MEQ Responsable : Viviane Bonneau • Patinage à l'aréna Bob-Bernie Dates : 18 et 20 janvier et 15 et 17 mars 2023 Lieu : Arena Bob Bernie Clientèle : groupes de 3e année Coût : Coût couvert par les mesures du MEQ Responsable : Isabelle Guarnaccia • Activité Prof Dino (atelier d'animaux) Dates : 5 avril 2023 Lieu : école Clientèle : groupes de 3e année Coût : Coût couvert par les mesures du MEQ Responsable : Isabelle Guarnaccia
--	---

	PROPOSITION ADOPTÉE.
7.4 Approbation des campagnes de financement 22/23 - 18	<p>ATTENDU que des membres du comité de l'OPP ont soumis des demandes pour l'organisation de campagne de financement;</p> <p>ATTENDU que la recommandation de la direction de l'école;</p> <p style="text-align: center;">SUR PROPOSITION DE <u>Louise Laberge</u> et <u>Suzanne Chartrand</u>, il est résolu à l'unanimité avec abstention de Maude Lehoux (Parent de l'OPP).</p> <p>D'approuver les demandes soumises pour l'organisation de campagnes en 2022-2023, indiquées ci-dessous, ainsi que les frais afférents :</p> <ul style="list-style-type: none">• Recette en pot Date : Octobre 2022 et janvier 2023 Coût : 11\$ par pot Responsables : OPP• Gusti Date : Octobre 2022 Coût : Rabais de 15% et une ristourne de 15% Responsable : OPP• Dîner Pizza et crème glacée Dates : d'octobre 2022 à juin 2023 Coût : une pointe à 3,75\$ et une crème glacée à 1\$ Responsables : OPP• Chandail, album et soirée des finissants Dates : vendu à partir de Clientèle : 6e année Coût : 50\$ Responsable : Comité des finissants• Dîner Subway Dates : octobre à juin 2023 Coût : sandwich et jus de pomme 8\$ Responsable : Comité des finissants• TCBY Dates : octobre à juin 2023 Coût : petit 3\$, grand 3,75\$ Responsable : Comité des finissants• Colle à moi Dates : septembre à juin 2023 Coût : selon les achats et ristourne à l'OPP de 10% Responsable : OPP

	<ul style="list-style-type: none"> • Chandail mauve d'école et sac abeille Dates : tout au long de l'année Coût : 15\$ chandail et sac 5\$ Responsable : OPP • Vente de sapins de Noël – Beau Sapin Dates : Novembre-Décembre Coût : Variable. Responsable : OPP • Fundscrip Date : entre octobre et décembre Coût : à déterminer Responsable : OPP • Vente de livres et vente de gâteries Date : 17 novembre Coût : selon l'objet Responsable : OPP
7.5 Approbation des dépenses de l'OPP	<p>7.5 Embouts de chaises : 209,04\$ toutes les classes de 5e. Matériel de classe : ouverture de classe 304 : 500\$ Brainpop : 1700\$ Licence école</p> <p>Proposé par Marie-Claude Labbé et Christian Sénéchal Proposition adoptée</p>
7.6 Utilisation des locaux pour le SDG et parascolaire (information)	<p>7.6 Suzanne Chartand présente un document explicitant l'organisation des locaux et leur utilisation pour le dîner et l'après-midi.</p>
7.7 Règles de fonctionnement du SGD pour 22-23	<p>7.7 Reporté puisque les règles ont été remises hier (17 octobre 2022) par le gouvernement.</p>
8.1 Rapport de la présidence du Conseil d'établissement	<p>8.1 Aucune correspondance.</p>
8.2 Rapport du délégué au comité régional de parents	<p>8.2 Rencontre prévue le 20 octobre.</p>
8.3 Rapport de la direction	<p><u>PEVR</u> : Rencontre avec le personnel le 21 permettant la mise à jour du PEVR. Comme les enjeux doivent être présentés au CÉ, Mme St-Hilaire doit proposer une rencontre extraordinaire du CÉ le 17 novembre à 17h pour présenter ces informations.</p> <p><u>Dégât d'eau</u> : Dans les salles de bain du SDG.</p> <p><u>Bénévoles</u> : Plusieurs demandes envoyées mais sans réponse du SPVM. Liste potentiellement à jour à la fin du mois.</p>

	<u>Comité cour d'école</u> : Projet à venir. On parle d'un projet d'une durée moyenne de 5 ans du début du projet au moment où les enfants jouent dans la cour. Le SRM accompagne l'école. Il faut s'attendre à un projet dispendieux. Du budget devra être mis de côté. Levée de fonds potentielle.
8.4. Mot de la responsable du SDG	Parascolaire : Une activité parascolaire annulée : hockey cosom Deux demandes pour ouvrir plus de groupes : reptiles et sciences. 227 inscriptions aux activités parascolaires. Club de lecture sera offert pour les 5-6e (un mardi par mois)
8.5 Mot des enseignants	Magasin scolaire : emprunt et retour du matériel scolaire pour les récréations. Très apprécié par les élèves. Bibliothèque : les poufs et les nouveaux bancs sont appréciés par les élèves.
13. Varia	Aucun point
Levée de la séance	ADVENANT 20 h 15, la séance est levée

La présidence

La direction